

Les trois grades de l'enseignement universitaire : Licence-Master-Doctorat (LMD)

EN FRANCE, LA MISE EN PLACE, ENGAGÉE DEPUIS LA RENTRÉE 2002-2003, DU NOUVEAU SYSTÈME EUROPÉEN LICENCE-MASTER-DOCTORAT (LMD) QUI ORGANISE LES ÉTUDES AUTOUR DE 3 GRADES DE NIVEAUX BAC + 3, BAC + 5 ET BAC + 8 S'ÉTEND DEPUIS LA RENTRÉE 2006 À L'ENSEMBLE DES UNIVERSITÉS. AU-DELÀ, ELLE CONCERNE ÉGALEMENT LES GRANDES ÉCOLES ET NOTAMMENT, LES ÉCOLES D'INGÉNIEURS ET LES ÉCOLES SUPÉRIEURES DE COMMERCE ET DE GESTION.

Les grades sont organisés en semestres :

* 6 semestres en licence

* 4 semestres en master

Chaque niveau d'étude est atteint par l'acquisition de crédits européens capitalisables (ETCS). Un semestre validé correspond à 30 crédits.

Les crédits facilitent la souplesse entre les parcours et la mobilité :

Ils sont utilisés dans tous les pays d'Europe

Ils sont capitalisables : toute validation de semestre entraîne l'acquisition définitive des crédits

Ils sont transférables : d'un parcours de formation à l'autre, d'un établissement à l'autre et permettent la validation des périodes d'études à l'étranger ou dans une autre université française (sous réserve d'acceptation par l'équipe pédagogique).

Le grade Licence

Licence = validation de 6 semestres, soit 180 crédits

Les 3 années de Licence sont appelées, tout simplement : licence 1, licence 2 et licence 3

La Licence prépare l'accès au Master

La Licence Professionnelle

L'admission en Licence Professionnelle (Licence 3) nécessite d'avoir capitalisé 120 crédits (4 semestres validés, obtention d'un BTS ou d'un DUT) et est soumise à la sélection.

Ce diplôme vise une insertion professionnelle immédiate. Une poursuite d'étude ne pourra être envisagée qu'à titre exceptionnel.

Le Grade Master

Master = validation de 4 semestres après la licence, soit 120 crédits

La 1^e année du Master (Master 1) correspond à l'ancienne Maîtrise

La 2^e année du Master (Master 2) correspond :

* à l'ancien DEA : on parle alors de Master Recherche.

Il conduit au Doctorat et aux métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur.

* à l'ancien DESS : on parle alors de Master Professionnel.

Il conduit à un métier Bac + 5.

Le Doctorat

Le Doctorat est accessible après un Master Recherche.

C'est un diplôme de niveau Bac + 8.

Il est délivré après soutenance d'une thèse.

Que deviennent les anciens diplômes ?

Le DEUG (Bac + 2) et la Maîtrise (Bac + 4) sont maintenus en tant que diplômes nationaux : ils restent des titres reconnus au niveau national mais ne sont plus des grades.

Le DEUG peut être demandé lorsque la Licence 2 est validée ; la Maîtrise peut être demandée lorsque le Master 1 est validé. La demande doit être faite auprès de l'administration de l'université.

Pour obtenir les adresses des universités mentionnées dans les formations ci-après, se renseigner auprès des SUIO (Service Universitaire d'Information et d'Orientation) qui sont présents dans chacune des universités.

Voir aussi les sites internet :

www.education.gouv.fr ou www.onisep.fr